108
Jérémie Brisebois
&
Mathilde Lanthier

Le vingt février mil huit cent soixante onze, après la publication d'un ban de mariage, sans empêchement ni opposition, la dispense de deux bans, ainsi que celle du deuxième degré de consanguinité et de la parenté spirituelle ayant été obtenue de Monseigneur Ignace Bourget, Evêque de Montréal, Je Prêtre, soussigné, autorisé à cet effet, ai reçu le mutuel consentement de mariage de Jérémie Brisebois, tonnelier, veuf de Marie Roy, de la paroisse canonique de St Jacques, de cette ville, d'une part; & de Mathilde Lanthier, fille majeure de feu Antoine Lanthier & d'Henriette Campeau, de la dite paroisse de St Jacques, d'autre part; et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence de Louis Elpide Chorest, beau frère de l'épouse & Olivier Lespérance beau frère de l'époux, soussignés. Les époux ont déclaré ne savoir signer.

L. Elpide Chorest
Olivier Lespérance

N. Gibard ptre.

109
J. Bte Gigueres
et
Rose Daoust

Le vingt Février mil huit cent soixante onze, après la publication d'un ban de mariage, sans empêchement ni opposition, la dispense de deux bans ayant été obtenue de Monsieur Alexis Frédéric Truteau, Vicaire général, du Diocèse de Montréal, Je Prêtre, soussigné, autorisé à cet effet, ai reçu le mutuel consentement de mariage de Jean Baptiste Gigueret, Charpentier, veuf de Julie Bernadette, de la paroisse canonique de St Joseph, de cette ville, d'une part; & de Rose Daoust, fille majeure d'Augustin Daoust et de Thérèse Pelladeau, de la dite paroisse de St Joseph, d'autre part; & leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence de George Drolet, soussigné avec l'épouse et de Joseph Gadu, qui, ainsi que l'époux, n'a su signer.

Rosa Daoust
George Drolet

N. Gibard ptre.

110
Maxime Levert
et
Rosalie Lamoureux

Le vingt février mil huit cent soixante onze, après la publication d'un ban de mariage, sans empêchement ni opposition, la dispense de deux bans ayant été obtenue de Monsieur Alexis Frédéric Truteau, Vicaire général du Diocèse de Montréal, Je Prêtre, soussigné, autorisé à cet effet, ai reçu le mutuel consentement de mariage

de Maxime Levert, charpentier, fils majeur de feu Augustin Levert & d'Elizabeth Trudel, de cette paroisse d'une part; & de Rosalie Lamoureux, fille mineure de feu Antoine Lamoureux & d'Eliza Mahen, qui a consenti à ce mariage, de cette paroisse, d'autre part; & leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence d'Alphonse Levert frère de l'époux, qui a consenti à ce mariage, et de Louis Mahen, oncle de l'épouse, qui, ainsi qu'elle a déclaré ne savoir signer.

M. Levert
Alg Levert.

N. Gibard ptre.

111
Célestin Pioulx
et
Hermine Papineau

Le vingt Février mil huit cent soixante onze, après la publication des trois bans de mariage, sans empêchement ni opposition, Je Prêtre, soussigné, autorisé à cet effet, ai reçu le mutuel consentement de mariage de Célestin Pioulx, charretier, domicilié sur cette paroisse, fils majeur de Toussaint Pioulx et d'Anastasie Clément, de Montebello, diocèse d'Ottawa, d'une part; & d'Hermine Papineau fille mineure de feu Toussaint Papineau et de Delphine Jubinville, qui a donné son consentement à ce mariage, de la même paroisse, d'autre part; & leur ai donné la bénédiction nuptiale, selon les lois & coutumes observées en la sainte Eglise, en présence de François Jubinville, oncle de l'épouse, et du père de l'époux, qui, ainsi que ce dernier, ont déclaré ne savoir signer. L'épouse a signé.

Hermine Papineau

N. Gibard ptre.

112
J. Bte Lalonde
et
Lévadie Duchesne

Le vingt février mil huit cent soixante onze, après la publication d'un ban de mariage en la paroisse canonique de St Joseph, de cette ville, sans empêchement ni opposition, la dispense de toute autre publication, ayant été obtenue de Monsieur Alexis Frédéric Truteau, Vicaire Général du Diocèse de Montréal, Je Prêtre, soussigné, autorisé à cet effet, ai reçu le mutuel consentement de mariage de Jean Baptiste Lalonde, journalier, sans domicile et fils majeur de Luc Lalonde & de feue Angélique Pilon, de la paroisse de St Anne du bout de l'Ile, d'une part; & de Lévadie Duchesne veuve de Jean Baptiste Gorjon, et domiciliée sur la dite paroisse de St Joseph, d'autre part; & leur ai donné la bénédiction